

Nos adhérents

(Janvier 2018)

L'ADIL 63 a été créée à l'initiative des élus départementaux en 1982, sous la forme d'une association loi 1901. Elle regroupe les représentants des pouvoirs publics, des collectivités locales, des usagers et des professionnels intervenant dans le secteur du logement et de l'habitat. La diversité de ses adhérents garantit son indépendance.

L'ADIL fonctionne grâce à la contribution financière de ses membres. Elle est présidée par Laurent DUMAS, conseiller départemental et dirigée par Sylvie BURLLOT.

1^{er} COLLÈGE :

« Offreurs de biens et de services concourant au logement »

- Action Logement
- Auvergne Habitat
- SCIC Habitat
- Logidôme
- OPHIS du Puy de Dôme
- CGLLS
- Banque Postale
- Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin
- Crédit Agricole Centre France
- Crédit Mutuel Massif Central
- SACICAP du Puy-de-Dôme
- Centre des Professions Immobilières
- CAPEB 63
- FFB 63
- FNAIM
- Les Constructeurs Aménageurs de la FFB
- ENEDIS
- GRDF

2^e COLLÈGE :

« Demandeurs : consommateurs et usagers »

- Association APART
- Association FO consommateurs
- Association des Malades et Handicapés
- Association La Base
- Association des Responsables de Copropriété
- Confédération Nationale du Logement
- Consommation Logement et Cadre de Vie
- Espérance 63
- Familles Rurales
- Habitat et Humanisme
- Union Départementale des Associations Familiales
- U.F.C Que Choisir

3^e COLLÈGE :

« Organisations d'Intérêt général à but non lucratif »

- FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes
- Caisse d'Allocations Familiales
- CAUE du Puy-de-Dôme
- Agence d'urbanisme Clermont Métropole
- Mutualité Sociale Agricole
- SOLIHA Puy-de-Dôme

4^e COLLÈGE :

« Pouvoirs Publics »

- ADEME
- État (DDT, Préfecture,ARS)
- Conseil départemental du Puy-de-Dôme
- Métropole Clermont Auvergne Métropole
- Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans
- Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
- Communauté de Communes Billom Communauté
- Communauté de Communes Pays de Saint-Eloy
- Communauté de Communes Plaine Limagne
- Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne
- Ambert
- Chamalières
- Clermont-Ferrand
- Cournon
- Issoire
- Riom
- Thiers
- Association des Maires du Puy-de-Dôme



L'accueil du public

Le public est accueilli, avec ou sans rendez-vous, en visite dans nos locaux ou lors de permanences téléphoniques. Il peut également être renseigné par courrier postal ou électronique.



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 13h à 16h30
Mardi au vendredi : 8h30 à 12h / 13h à 16h30

DES PERMANENCES JURIDIQUES SONT ASSURÉES DANS PLUSIEURS VILLES DU DÉPARTEMENT



AMBERT

Mairie Annexe, 41 bd Henry IV - Tél. : 04 73 82 07 60
Le 4^e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h



COURNON

Maison des Citoyens, 15 impasse des Dômes
Les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h



RIOM

Mairie Annexe, 5 mail Jost Pasquier - Tél.: 04 73 33 71 18
Les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h



THIERS

12 rue Barante - Tél.: 04 73 80 90 07
Les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h



Pour contacter l'ADIL 63 / Espace INFO ENERGIE

Maison de l'Habitat
129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 04 73 42 30 75 - Fax : 04 73 42 30 78
Site : www.adil63.org / Courriel : contact@adil63.org



CD GROUPE CIRQUIN/MAÎTRE IMPRIMEUR - 2018

Information Habitat Énergie

Bien s'informer pour mieux se loger



adil

Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Puy-de-Dôme



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement / Espace INFO ENERGIE du Puy-de-Dôme remplit une mission d'intérêt général d'information et de conseil au service du public et des acteurs de l'habitat du département.

Elle fait partie du réseau des 79 ADIL et des 240 Espaces INFO ÉNERGIE présents aujourd'hui sur le territoire national.

Le rôle de l'ADIL

C'est un service **gratuit** qui dispense des conseils **neutres, objectifs et personnalisés** sur l'ensemble des aspects juridiques, techniques, énergétiques, financiers et fiscaux touchant à l'habitat.



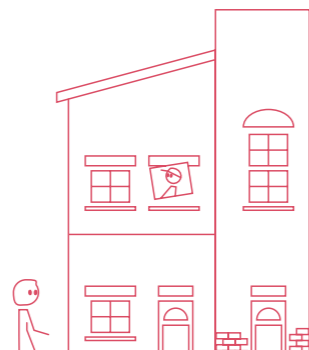
Les informations délivrées sont avant tout préventives et doivent permettre à toute personne de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées à sa situation. L'usager est ainsi en mesure de pouvoir faire un **choix éclairé** et de bien prendre en charge son projet, qu'il s'agisse de **location, d'acquisition, de construction ou de travaux d'amélioration**.

Composée de 12 salariés, l'**équipe** comprend des conseillers juristes spécialisés en **droit immobilier** et des conseillers techniques qualifiés en **thermique** et en **construction**.

Environ **17 000 personnes** sont renseignées chaque année.

PRÉCISION

Neutre, objective et indépendante, elle ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation. Les conseillers renseignent les particuliers sur des points précis du droit de l'immobilier et de la construction, ils restent en dehors de tout acte contentieux ; leur rôle s'arrête, en ce domaine, à orienter le public vers les professionnels et experts spécialisés.



Au service du public

LE CONSEIL JURIDIQUE, FINANCIER ET FISCAL

- **Les rapports locatifs** (location vide ou meublée, bail, état des lieux, loyer, charges, congé...)
- **L'accession à la propriété** (prêts et aides, techniques bancaires, contrat de construction, marché privé de travaux, garanties et assurances...)
- **L'amélioration de l'habitat** (aides locales, financement et contrats...)
- **La fiscalité** (crédit d'impôt, TVA, revenus fonciers, avantages fiscaux en locatif...)
- **La copropriété** (syndic, assemblée générale, travaux, charges...)
- **L'urbanisme** (droits à construire, permis de construire, lotissement...)
- **Le voisinage** (mitoyenneté, servitudes...)
- **La qualité de l'habitat** (décence, insalubrité, péril, diagnostics obligatoires...)

Les conseillers disposent de logiciels de simulation financière et diffusent une documentation spécifique à chaque domaine.



LE CONSEIL TECHNIQUE SUR LA QUALITÉ DU BÂTI ET LA MISSION ESPACE INFO ÉNERGIE

- **La maîtrise des consommations d'énergie** (chauffage, isolation, éclairage, équipements et appareils électriques...)
- **Le recours aux énergies renouvelables** (solaire, bois, géothermie, biomasse...)
- **L'évaluation thermique** simplifiée gratuite des logements
- **Les dispositifs financiers et fiscaux** mobilisables pour l'amélioration de l'habitat et les économies d'énergie
- **La qualité dans la construction** (systèmes constructifs, choix des matériaux, normes minimales d'habitabilité et de décence, normes techniques...)

Les conseillers organisent ou participent à des **animations** (conférences, salons, visites...) sur la maîtrise de l'énergie et le développement durable et proposent une **matériauthèque** sur la construction et l'isolation.

Un ensemble d'**expositions**, matériels, outils pédagogiques, documentations est mis à disposition gratuitement.

La mission INFO ENERGIE est financée par



Au service des acteurs de l'habitat

EXPERTISE ET VEILLE JURIDIQUE

L'ADIL 63 conseille les collectivités locales et participe à de nombreuses instances dans le domaine des politiques locales de l'habitat et du logement des personnes défavorisées (aides financières, prévention des expulsions, droit au logement opposable...). Elle édit et diffuse des notes d'information, analyses juridiques ainsi que la revue Habitat Actualité.



CONFÉRENCES ET RÉUNIONS D'INFORMATION

Actualité du logement, régimes locatifs, développement durable et maîtrise de l'énergie, lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, accession à la propriété, copropriété...

GUICHET UNIQUE HABITAT INDIGNE

Les situations d'habitat indigne ou non décent sont signalées et centralisées à l'ADIL 63.

POINT RÉNOVATION INFO SERVICE

L'ADIL Espace INFO ENERGIE est guichet unique en matière de travaux d'efficacité énergétique dans le logement et dans la lutte contre la précarité énergétique.

OBSERVATION DES PRATIQUES

En s'appuyant sur les consultations qu'elle assure, l'ADIL peut contribuer à une meilleure connaissance des besoins et des pratiques des ménages. Elle peut faire part aux collectivités des éléments d'analyse sur leur territoire.

Le site internet www.adil63.org

Régulièrement mis à jour, il constitue une source d'informations essentielle pour toutes vos questions juridiques et techniques concernant l'habitat.

Toujours dans l'optique de fournir au public un service de qualité, l'ADIL 63 Espace INFO ENERGIE a mis en place sur son site internet un service d'offres locatives répertoriant les logements proposés à la location par les professionnels, membres de la FNAIM notamment, sur le territoire du Puy-de-Dôme.